



Église
catholique
à Montréal

***Déclaration de l'Archevêque de Montréal,
Monseigneur Christian Lépine***

Montréal, le 20 mars 2019 — À Montréal, un crucifix a été installé dans la salle du conseil municipal en 1937, il y a maintenant 82 ans. Par ce geste, les élus de l'époque exprimaient la reconnaissance de notre histoire et de nos racines. Déjà en 1643, Maisonneuve avait posé la croix sur le Mont-Royal, de sorte que ce signe de l'Amour qui donne tout pour toute l'humanité, fait partie de l'espace public depuis la fondation de notre ville.

On apprend aujourd'hui que le crucifix qui orne les murs de l'hôtel de ville sera retiré et transféré dans un musée attenant. Cette décision appartient aux élus qui représentent la volonté des Montréalais qui sont tous citoyens à part entière de notre société.

En tant que signe vénéré par les chrétiens, le crucifix est un signe toujours vivant et ouvert au respect des autres croyances qui vénèrent leur propre signe. Malgré tout, rien ne nous empêche, peu importe nos croyances, de nous rencontrer sur la place publique et nous respecter, dans un esprit d'ouverture aux autres, alors que nous partageons tous la même humanité.

Du point de vue de la transmission des valeurs de vie spirituelle, de vivre-ensemble et de solidarité, le crucifix a toujours son sens en ce qu'il exprime et résume ce qui anime la population montréalaise, depuis la fondation de notre ville et constitue un héritage dont nous pouvons tous être fiers.

– 30 –

Source :

Erika Jacinto

Attachée de presse de l'archevêque

Directrice, Communications et relations avec les médias

Archidiocèse de l'Église catholique à Montréal

ejacinto@diocesemontreal.org

514 925-4300, poste 204